

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2016-2017

ÉCOLE : DOMINIQUE-SAVIO

13 juin 2016

## Remarque préalable

*Dans le cadre de l'adoption possible du projet de loi 86, il est prévisible que des changements importants soient apportés aux outils de gouvernance que sont le **projet éducatif des écoles** ou les **orientations des centres**, les **plans de réussite** de même que les **conventions de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)**. En conséquence, bien qu'il vous soit possible de modifier de façon majeure si vous le souhaitez votre CGRÉ pour 2016-2017, nous allons reconduire l'essentiel en y ajoutant une mise à jour des résultats des élèves. Cette façon de faire nous apparaît être la meilleure dans le contexte où la LIP prévoit que vous avez l'obligation jusqu'à nouvel ordre de faire approuver par votre conseil d'établissement une CGRÉ pour 2016-2017.*

## NOTE

La convention de gestion et de réussite éducative présente notamment les modalités de contribution de l'établissement en vue d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat convenue entre la commission scolaire et la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour 2012-2017, ces objectifs sont :

- 1) Augmenter de 7 % la diplomation et la qualification des élèves avant l'âge de 20 ans pour le porter à 76%.
- 2) Diminuer de 40 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.
- 3) Augmenter de 6 points le pourcentage des élèves qui passent au secondaire avec un résultat supérieur à 70% en français, écriture.
- 4) Augmenter de 3 points le pourcentage des élèves qui passent du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>e</sup> cycle du primaire avec un résultat supérieur à 70% en français, lecture.
- 5) Augmenter de 3 points le pourcentage des élèves qui passent du 3<sup>e</sup> cycle du primaire au premier cycle du secondaire avec un résultat supérieur à 70% en français, lecture.
- 6) Augmenter de 5% le nombre d'élèves qui complètent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.
- 7) Augmenter de 5% le nombre d'élèves qui complètent au secondaire une formation préparatoire au travail.
- 8) Mettre en place une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans 100% de nos établissements scolaires, et les réviser chaque année.
- 9) Augmenter de 99 le nombre des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.

## 1. CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

### 1.1 Description générale de l'école

- L'école primaire Dominique-Savio est située dans le quartier Limoilou de la ville de Québec.
- Elle a ouvert ses portes en septembre 1955 et a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire au printemps 2006.
- Son parc-école a été inauguré le 2 juin 2005.
- Elle est impliquée dans son milieu et collabore avec différents partenaires du secteur (Bibliothèque Canardière, Initiative 1-2-3 Go, Limoilou en forme, Centre Mgr-Marcoux, etc.).
- Depuis le printemps 2012, nous avons un nouveau logo et un nouveau site web actualisé en 2015.
- Nos jeunes brigadiers, les membres de l'équipe sportive et nos élèves du conseil d'élèves sont clairement identifiés par un accessoire identifié (chandail, tuque ou dossard).
- L'école bénéficie de la mesure Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA).
  - Indice IMSE : 8
  - Indice SFR : 10

### 1.2 Clientèle

- Nombre d'élèves prévus en 2016-2017 : 194 élèves du préscolaire 4 ans à la 6<sup>e</sup> année.
- On retrouve un groupe par degré scolaire sauf au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle.
- Annuellement, le milieu change beaucoup et parfois même de façon marquée à l'intérieur d'une même année, en raison de nombreux déménagements et l'arrivée d'immigrants.
- Peu de souplesse possible dans la composition des groupes considérant le nombre restreint de classe par niveau.
- Tous les élèves de l'école résident à proximité et peuvent voyager à pied à l'exception de ceux qui ont fait un choix-école vers notre établissement.

## En 2015-2016

- Nous avons 192 inscriptions au 30 septembre et nous terminons l'année avec 193 élèves (7 départs et 6 arrivées en cours d'année).
- 13 % de nos élèves sont nés dans un autre pays. Nous avons des élèves en provenance de 12 pays différents pour un total de 33 élèves immigrants.
- 51% des élèves sont des garçons pour 49% de filles.
- En moyenne, 70% de nos élèves ont fréquenté le service de garde de façon régulière. C'est une baisse de 2% comparativement à l'an dernier. Il est à noter que 86% des élèves du préscolaire ont fréquenté le service de garde.
- Nous avons 2 élèves en écart de cycle. Nous observons des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, mais n'avons pas de nouveaux élèves en grand retard d'apprentissage. Nous constatons que les mesures préventives de soutien au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle donnent de bons résultats.
- 38 élèves ont reçu des services en orthopédagogie en sous-groupes et certains de façon individuelle pour un total de 17% des élèves. De plus, du soutien orthopédagogique en classe a été offert dans 7 classes du primaire. 17 élèves ont été rencontrés entre 1 et 2 fois pour stimuler la motivation et l'entraînement à l'effort intellectuel.
- 31% des élèves ont reçu de l'aide de leur enseignant en récupération au cours de l'année scolaire.
- 28% des élèves ont bénéficié d'un plan d'intervention individualisé et certains ont nécessité des révisions et l'implication des services éducatifs (54 élèves). Nous avons sensiblement le même nombre que l'an dernier. De cette statistique, 35% des plans d'intervention visaient des difficultés de comportement, 48% des difficultés d'apprentissage et 9% des difficultés de comportement et d'apprentissage. Un pourcentage de 2% pour des raisons de santé et 6% pour des raisons d'absentéisme et de retards.
- 17 % des élèves du primaire ont reçu de l'aide aux devoirs et leçons. Nous avons offert le service à 30 élèves, mais certains ont abandonné en cours de route et ont été remplacés. Le recrutement et la rétention de personnel pour accompagner les jeunes après les heures de classe ont été plus faciles cette année. Nous avons cessé le service la semaine du 16 mai 2016 considérant les limites du budget.

- Tous les groupes ont bénéficié d'une mesure d'aide à la composition de la classe (ajout d'une enseignante) de la fin septembre à la fin mai 2016.
- Les deux classes maternelles 5 ans ont participé au projet Unisson qui vise le développement de la conscience phonologique des élèves. L'orthophoniste intervient en classe de façon préventive entre septembre et février. Suite à un dépistage, l'orthopédagogue travaille avec des élèves ciblés à risque pour la 1<sup>re</sup> année. 7 élèves du préscolaire ont reçu des services en orthopédagogie et 18 élèves en orthophonie de façon directe ou indirecte.
- Plusieurs élèves à risques ont bénéficié de mesures ciblées en éducation spécialisée : estime de soi, contrat de motivation, technique d'impact, habiletés sociales, gestion de la colère, relation d'aide, enseignement de comportements adaptés, cahier de fierté, intimidation, absentéisme chronique, hygiène de vie, etc.
- Cette année, nous avons 5 élèves médiateurs qui ont fait 5 médiations pour soutenir 5 élèves en situation de conflits au 1<sup>er</sup> cycle.
- 94 manquements majeurs ont été signalés pour des gestes de violence verbale (manque de respect) ou physique (7 de plus que l'an dernier). Parmi ces manquements, 48 contraventions ont été données au 1<sup>er</sup> cycle. Le service de la TES, la collaboration des titulaires et de la psychologue ainsi que le soutien de la direction ont été importants au 1<sup>er</sup> cycle cette année en temps et en énergie. En comparaison avec l'an dernier, ceci peut s'expliquer par le fait que nos élèves fragiles du préscolaire en 14-15 se sont retrouvés au premier cycle cette année.
- Nous avons dû procéder à 3 suspensions pour des gestes de violence majeure et/ou répétée au 3<sup>e</sup> cycle.
- Les lieux à surveiller pour la violence sont la cour de récréation et les entrées/sorties, principalement. Avec la mise en place du projet « *Ma cour, un monde de plaisir* », nous avons vu, encore cette année, une baisse importante des gestes de violence durant les récréations passant de 44 % à 26% en 15-16. (14-15, 29 % en 13-14 et 34% en 2012-2013).
- Un groupe a été rencontré par le policier préventionniste pour présenter ce qu'est la cyberintimidation et quelles en sont les conséquences sur soi et sur les autres.
- Tous les élèves ont été sensibilisés à l'intimidation et ses impacts sur les victimes, les témoins et les agresseurs. Nous avons fait la tournée des classes pour sensibiliser les jeunes aux différentes façons d'assurer un retour à la maison en toute sécurité.

### 1.3 Personnel de l'école

- L'équipe-école est engagée dans un processus de vision et de responsabilité partagée (92% de perceptions positives à l'item vision et engagement collectif au QES 2014-2015, le même résultat qu'en 2012-2013).
- Nous avons eu une mobilité de personnel en 2015-2016 : 6 nouveaux titulaires, un nouvel éducateur physique, un nouvel enseignant en musique et en anglais.
- Cette année, nous avons eu une stabilité de clientèle au service de garde ce qui a aidé à garder le même personnel au service de garde que l'année 14-15.
- La taille de l'école facilite le suivi des élèves, les rencontres d'équipe et le partage de pratiques pédagogiques significatives.

### 1.4 Le projet éducatif (2013-2018)

Le projet éducatif de l'école a dû être révisé cette année. L'école a pu tenir compte de la nouvelle planification stratégique et des orientations ministérielles pour le faire.

- L'orientation 1 : *Œuvrer ensemble au plein développement des compétences des élèves en français et en mathématiques.*
- L'orientation 2 : *Développer chez nos élèves les comportements nécessaires au maintien d'un climat sécuritaire, harmonieux et non violent.*
- L'orientation 3 : *Favoriser la communication dans le but de consolider les partenariats entre les parents et les membres de la communauté.*

## 2. MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE

### 2.1 Résultats scolaires

**En lien avec les buts 1 et 2 de la convention de partenariat, favoriser la persévérance et la réussite scolaires.**

<u>Objectif</u> :	Viser l'acquisition des compétences en français lecture et écriture, mathématique et anglais.
<u>Résultat attendu</u> :	Une augmentation des résultats scolaires.
<u>Indicateurs-clés</u> :	Pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé les exigences minimales (60 % et plus) au bilan de juin à la fin du 1 <sup>er</sup> , du 2 <sup>e</sup> et du 3 <sup>e</sup> cycle en français lecture et écriture, en mathématique, et à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle en anglais.

## RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Taux de réussite								
1 <sup>er</sup> cycle	Jun 2010	Jun 2011	Jun 2012	Jun 2013	Jun 2014	Jun 2015	2015-2016	
	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	90 %	85,7%	100%	X	89,8%	95%	Maintien	
Français - Écriture	90 %	85,7%	86,4%	X	96,3%	96%	Maintien	
Mathématique	87,7 %	85,7%	88,6%	X	90,4%	90%	Maintien	

Taux de réussite								
2 <sup>e</sup> cycle	Jun 2010	Jun 2011	Jun 2012	Jun 2013	Jun 2014	Jun 2015	2015-2016	
	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	65 %	65,4%	89,5%	X	87,5%	96%	Maintien	
Français - Écriture	61,5 %	76,9%	100%	X	100%	98%	Maintien	
Mathématique	59,3 %	68,2%	89,5%	X	84%	95%	Maintien	

Taux de réussite								
3 <sup>e</sup> cycle	Jun 2010	Jun 2011	Jun 2012	Jun 2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	80,7%	90,5%	73,7%	X	91,6%	91%	Maintien	
Français - Écriture	96,2%	90%	63,2%	X	91,6%	85%	90%	
Mathématique	80,9%	74,6%	76,3%	X	92,9%	86%	90%	
Anglais	84,6%	93,9%	73,7%	X	90%	94%	Maintien	

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.1.1 Mesures à mettre en place pour l'année scolaire :

Matière / cycle	Moyens	Responsable (s)	Échéancier
Lecture Préscolaire	Développement de la conscience phonologique au préscolaire : Projet Unisson	Enseignants (sept. à juin) Orthophoniste (sept. à fév.) Orthopédagogue (mai-juin)	Septembre 2015 à juin 2016
Lecture Primaire	Enseignement systématique des stratégies en lecture, entre autres, par l'enseignement réciproque et l'exploitation des 5 au quotidien	Enseignants orthopédagogue	Toute l'année
Lecture Préscolaire et primaire	Activités littéraires au service de garde	Éducatrices au service de garde	Toute l'année
Écriture 1 <sup>re</sup> année	Écriture cursive dès la première année	Enseignants de 1 <sup>re</sup> année	Toute l'année
Écriture Préscolaire et primaire	Écriture au quotidien dès le préscolaire (écriture provisoire, guide d'écriture, ateliers d'écriture, etc.)	Enseignants	Toute l'année
Écriture Primaire	Modélisation de chacune des étapes de la démarche d'écriture	Enseignants	Toute l'année
Écriture Primaire	Implantation du nouveau code de correction commun en continuum (outil d'enseignement et de référence pour les élèves)	Comité pédagogique	Toute l'année
Mathématique Primaire	Enseignement des stratégies pour l'apprentissage des complémentaires et les tables de multiplication (0-10)	Enseignants	Toute l'année
Mathématique Primaire	Utilisation de la démarche d'animation de situations problèmes	Enseignants orthopédagogue	Toute l'année



2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.2 **Réussite et persévérance chez certains groupes d'élèves**

**Description de la clientèle ciblée par l'établissement :**

Annuellement, on observe une baisse de résultats entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année. Selon les statistiques, le décrochage scolaire s'amorce en 3<sup>e</sup> année primaire. Nous souhaitons donc être attentifs à cette réalité pour prévenir le désengagement de nos élèves le plus tôt possible. Toutefois, la clientèle bouge beaucoup dans notre milieu et le nombre d'élèves par niveau ne nous permet pas de tirer des conclusions pertinentes seulement à partir des taux de réussite. Il faut regarder d'autres facteurs de risque également. Plusieurs mesures préventives ont été mis en place depuis deux ans afin d'agir en prévention dès le préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle. Nous commençons à voir les effets positifs sur nos jeunes du 2<sup>e</sup> cycle qui ont fréquenté notre école depuis plus de deux ans.

INDICATEUR RETENU	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Résultat		Résultat		Résultat		Résultats		Résultat	
	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Taux de réussite en lecture	100%	89%	89%	86%	100%	75%	93%	100%		
Nombres d'élèves à risque (lecture)	5/24	7/19	6/19	3/21	3/13	4/16	4/24	2/14	3/25	2/24
Taux de réussite en résolution de problème	96%	89%	89%	62%	92,3	62,5%	96%	85%		
Nombre d'élèves à risque (résoudre)	7/24	9/19	5/19	8/21	2/13	4/16	4/24	2/14	4/25	8/24

MOYENS	RESPONSABLE (S)	ÉCHÉANCIER
Enseignement systématique des stratégies en lecture	Enseignants du 2e cycle et orthopédagogue	Toute l'année
Portraits de classe sous forme de pyramides de besoins pour cibler les interventions pertinentes	Enseignants, orthopédagogue, TES et direction	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> étape
Dépistage systématique une ou deux fois l'an pour cibler les besoins des élèves	Enseignants et orthopédagogue	En début d'année pour tous et au besoin en cours d'année
Passage entre les enseignants des interventions ciblées annuellement	Enseignants et orthopédagogue	Juin ou aout 2016
Soutien orthopédagogique dans les classes	Orthopédagogue, enseignants et direction	Toute l'année
Soutien MACC	Enseignant en soutien en classe ou en sous-groupe en collaboration avec le titulaire de la classe	Septembre à mai 2016

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.3 **Environnement sain et sécuritaire**

**En lien avec le but 4 de la convention de partenariat, procurer à l'école un environnement propice aux apprentissages et un milieu de vie sain et sécuritaire, notamment en ce qui concerne l'intimidation.**

Objectif 1: Mettre à jour l'état des lieux.

Objectif 2 : Élaborer un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Résultat attendu : Un environnement sain et sécuritaire.

2.3.1



# LES OUTILS POUVANT VOUS AIDER...

## Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 15 juin 2015

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :
	192		Christine Fortier
ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
DATE : Juin 2016	94	98	Patricia Beaupré

**OBJECTIF :** Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école. Il s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément à l'atteinte du but de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. De plus, il répond aux nouvelles obligations de la loi sur l'instruction publique à l'égard de l'intimidation et de la violence à l'école.

**NOTRE SITUATION :** Basée sur les résultats du QES de mars 2015 (à refaire aux 2-3 ans minimum) et la collecte de données annuelles

<p><b>NOS FORCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les relations entre les élèves et les intervenants</li> <li>• Le climat de justice</li> <li>• Le climat éducatif</li> <li>• Le climat d'appartenance</li> <li>• L'efficacité des interventions sur le climat de sécurité</li> <li>• Le climat de sécurité des membres du personnel</li> <li>• La clarté et l'application des règles</li> <li>• La gestion des comportements</li> <li>• La collaboration entre l'école et la famille</li> <li>• <i>Diminution annuelle des gestes de violence dans la cour</i></li> </ul>	<p><b>NOS PRIORITÉS D'ACTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la diminution des insultes entre les élèves (12-13 38% → 14-15 : 30% → Source : QES);</li> <li>• Augmenter la participation des élèves à la vie scolaire;</li> <li>• Augmenter la politesse entre les élèves(QES);</li> <li>• Poursuivre l'augmentation du climat de sécurité (QES);</li> <li>• Diffuser au nouveau personnel les outils d'application des règles de vie et le protocole en situation de crise (plus d'une fois par année);</li> <li>• Poursuivre le plan de surveillance stratégique;</li> <li>• Augmenter le temps d'enseignement par la diminution des dérangements en classe (retards d'élèves, déranger volontairement en classe, devoirs non faits...)</li> <li>• Diminuer le nombre de contraventions pour violence dans la classe par le renforcement de mesures préventives et l'enseignement des comportements sociaux adéquats.</li> </ul>
--	--

## Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (plan de lutte)

**École :** Dominique-Savio

**Orientation :** Développer chez nos élèves les comportements nécessaires au maintien d'un cadre sécuritaire, harmonieux et non violent

**Objectifs :** Poursuivre l'augmentation du climat de sécurité (perceptions négatives en 2014-2015 QES : 20% diminution de 9%)

Indicateurs et cibles	Moyens	Ressources			Suivi	Évaluation													
		humaines	matérielles	financières															
<p>Indicateur principal :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p><i>Annuellement, faire le portrait des manifestations (voir annexe)</i></p> </div> <p>Cible :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">                     Situation de départ : Année 2014-2015 <b>20% perceptions négatives à l'item climat de sécurité</b> </td> <td style="width: 50%; padding: 2px;">                     Cible : Printemps 2017 <b>Diminution à 15 % des perceptions négatives</b> </td> </tr> </table> <p>Autres indicateurs :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>En cours d'année : <i>Le nombre de médiations sur la cour de récréation et les manquements majeurs (contraventions et rapports sommaires)</i></p> <p>En fin d'année : <i>Le nombre de contraventions, médiations réalisées et de signalements retenus pour violence ou intimidation</i></p> <p>Passation du QES (item climat de sécurité)</p> </div> <p><b>Cueillettes des données</b> Consignation de toutes les contraventions et les rapports sommaires de violence ou intimidation</p> <p>Passation du QES (décembre 2017)</p>	Situation de départ : Année 2014-2015 <b>20% perceptions négatives à l'item climat de sécurité</b>	Cible : Printemps 2017 <b>Diminution à 15 % des perceptions négatives</b>	<p style="text-align: center;"><b>Mesures universelles :</b></p> <p>Voir moyens de prévention page suivante</p> <p><b>Interventions ciblées :</b></p> <p>Rencontre individuelle pour tous les élèves ayant des 3 manquements mineurs de respect.</p> <p>Ateliers en sous-groupe (gestion de la colère, ateliers d'estime de soi, feuille de route, fiche descriptive des comportements adaptés, etc.).</p> <p>Réparation exigée pour tout geste de violence ou intimidation.</p> <p>Arrêt d'agir et/ou suspension interne</p> <p>Plan d'intervention possible avec les parents</p> <p>Information aux parents</p> <p style="text-align: center;"><b>Interventions dirigées</b></p> <p>Mise en place d'un système de soutien particulier pour les récidivistes.</p> <p>Plan d'intervention nécessaire avec les parents</p> <p>Suivi individuel de l'agresseur et de la victime sur quelques semaines suite à une situation d'intimidation.</p> <p>Suspension externe</p> <p>Implication des parents</p>	<p><b>Mesures universelles :</b></p> <p>Enseignants TES Direction Comité cour d'école et brigade Policrière préventionniste</p> <p><b>Interventions ciblées</b></p> <p>Direction TES Enseignants Parents</p> <p><b>Interventions dirigées</b></p> <p>Direction TES Psychologue Enseignants Parents CSSS Autres selon les besoins</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33.33%;"></td> <td style="width: 33.33%;"></td> <td style="width: 33.33%;"></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				X	X	X	X	X		X			<p style="text-align: center;"><i>Le suivi est assuré par le coordonnateur et la direction d'école</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Analyse des données Décembre 2017</i></p>	<p>L'évaluation sera faite à partir du portrait des manifestations</p>
Situation de départ : Année 2014-2015 <b>20% perceptions négatives à l'item climat de sécurité</b>	Cible : Printemps 2017 <b>Diminution à 15 % des perceptions négatives</b>																		
X	X	X																	
X	X																		
X																			

#### NOS MOYENS DE PRÉVENTION :

- Ateliers Vers le pacifique du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année
- Activités de sensibilisation contre l'intimidation dans les classes par la TES et/ou la direction
- Rencontre dans les classes de 4<sup>e</sup> année d'un agent de prévention pour discuter d'intimidation et de cyber intimidation
- Activité collective annuelle pour prévenir l'intimidation (personnel) et faire la promotion des comportements pacifiques (élèves)
- Formation d'élèves médiateurs dans la cour et de brigadiers scolaires dans l'école et aux entrées
- Mise en place du projet « Ma cour, un monde de plaisir »
- Ateliers ciblés selon les besoins (gestion des émotions, de la colère, de l'anxiété...)
- Mise en place d'une gestion éducative en classe suite au cercle de lecture professionnelle : Vers une gestion éducative de la classe

#### VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

- Capsules d'information dans l'*Information aux parents*
- Suivi rigoureux avec les parents pour les élèves victimes, les témoins et les intimidateurs (aide-mémoires disponibles)
- Invitation des parents aux plans d'intervention des élèves
- Invitation des parents à aller consulter le site Internet <http://moijagis.com> élaboré par le MEESR. Ce site très intéressant, il leur propose des pistes d'intervention si leur enfant est victime d'intimidation, s'il est témoin ou s'il est intimidateur.

**De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence (voir site web de l'école [www.cscapitale-ecole-dominique-savio.ca](http://www.cscapitale-ecole-dominique-savio.ca)).**

#### **Dans le protocole, nous retrouvons :**

- Quoi faire pour signaler ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- Les actions qui doivent être entreprises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- De quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions disciplinaires qui pourraient s'appliquer au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- Le suivi qui sera donné aux signalements et aux plaintes.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.
- Les engagements et les démarches de la direction auprès des élèves victimes ou auteurs et leurs parents

**Rappelons que le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Enfin, si un élève majeur ou un parent n'est pas satisfait de la manière dont la situation a été traitée.**

Dans notre école, nous avons également des règles de conduite. Ces dernières se retrouvent dans notre code de vie (en annexe) et prévoient les éléments suivants :

- Les attitudes et le comportement devant être adoptés en toute circonstance par l'élève.
- Les gestes et les échanges proscrits en tout temps, quel que soit le moyen utilisé (y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire).
- Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.

Rappelons que le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (voir rapport au CE au besoin).

### 3. RESSOURCES ALLOUÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE

#### Effectif enseignant

- **Nombre d'élèves au total :** Au régulier : 192 élèves (4 ans à la 6<sup>e</sup> année)
- **Nombre d'enseignants titulaires :** 10 titulaires

#### Effectif services complémentaires

(Temps alloué et nombre de personnes)

- **Orthopédagogue :** 1 personne à 10 jours / cycle
- **Éducation spécialisée :** Pour l'école et pour les élèves intégrés : 1 personne
- **Psychologue :** 1 personne à 1,5 jour par semaine
- **Orthophoniste :** 1 personne à 3,5 jours / cycle
- **Autres (préciser) :** 1 ajout de TES pour la période de septembre à fin février pour une classe du préscolaire 5 ans (budget-école)
- **Montant décentralisé à l'école pour l'ajout de ressources humaines en services directs aux élèves :** 19 420 \$ (TES élèves à risque, handicapés et classes fermées)

4. **MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT**

- Supervision de l'équipe de la Direction générale.
- Accompagnement du personnel-cadre des Services éducatifs des jeunes.
- Services de conseillers pédagogiques matières et de conseillers en adaptation scolaire.
- Conseillers pédagogiques rattachés à la SIAA et aux approches *Famille, école, communauté*.
- Ressources régionales pour les écoles SIAA.
- LUMIX pour l'accès aux données et aux indicateurs.
- Classes « services à court terme ».
- Soutien central (AVSEC, psychologie, orthophonie, approche orientante, services de garde).

5. **MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTE**

**Suivi**

Afin de s'assurer de la progression des résultats et de voir à l'atteinte des objectifs, la direction d'école met en place des mesures de suivi. À titre d'exemple :

- Présentation des élèves aux besoins spécifiques dès la rentrée ;
- Portrait classe selon la pyramide des besoins ;
- Analyse des résultats et des besoins des élèves en équipe multidisciplinaire à chaque étape ;
- Suivi mensuel des rencontres cycle grâce à un calendrier préétabli et un carnet de pratique a été débuté pour assurer la pérennité de nos actions probantes ;
- Suivi de la progression des élèves à l'intérieur de l'année ;
- Participation active de la direction aux plans d'intervention de tous les élèves ;
- Comité de pilotage pour assurer le suivi de la mesure SIAA ;
- Comité de développement pédagogique ;
- Etc.

**Reddition de compte**

La direction de l'école met en place des mesures permettant la reddition de compte de son plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative. À titre d'exemple :

- Mise à jour annuelle des indicateurs ;
- Commentaires sur l'état de situation en fin de réalisation de la convention de gestion et de réussite (annuelle) ;
- Publication dans le rapport annuel de l'établissement des résultats atteints ;
- Transmission à la direction générale des résultats atteints.

6. **SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE**

La loi prévoit (art. 96.24) qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, appartiennent à la Commission scolaire à moins que ce soit convenu différemment dans la présente convention.

- Surplus ou déficit au 30 juin 2015 : 80 480 \$
- Subventions accordées annuellement et non transférables d'un exercice financier à l'autre :
  - Mesure locale de soutien à la réussite (aide aux devoirs, école en forme et en santé, SIAA) : 34 369 \$
  - Libération d'enseignants pour les plans d'intervention (30059) : 2233 \$

7. **DURÉE DE L'ENTENTE**

La présente entente est en vigueur pour l'année scolaire 2016-2017 et elle est d'une durée d'un (1) an.

8. **APPROBATION**

La direction de l'établissement confirme que le personnel de l'école a été consulté sur la présente convention de gestion et de réussite éducative.

Le conseil d'établissement a approuvé la présente convention de gestion et de réussite éducative à sa réunion du 13 juin 2016.

9. **SIGNATURES**

La commission scolaire et la direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

\_\_\_\_\_  
Direction d'établissement

13 juin 2016  
Date

\_\_\_\_\_  
Directeur général

\_\_\_\_\_  
Date